

Rapport public Parcoursup session 2024

IMF Marseille - D.E Assistant de Service Social

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**IMF Marseille - D.E Assistant de Service Social (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)
(23610)**

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| IMF Marseille - D.E Assistant de Service Social (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23610) | Jury par défaut | Tous les candidats | 28 | 63 | 54 | 54 | 20 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| IMF Marseille - D. E Assistant de Service Social (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23610) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 55 | 46 | 46 | 15 | 75 % |
| | | | Masculin | 8 | 8 | 8 | 5 | 25 % |
| | | | Total | 63 | 54 | 54 | 20 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| IMF Marseille - D.E Assistant de Service Social (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23610) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 5 | 5 | 5 | 0 | 0 % |
| | | | | AB | 16 | 15 | 15 | 6 | 60 % |
| | | | | B | 6 | 5 | 5 | 2 | 20 % |
| | | | | TB | 4 | 4 | 4 | 2 | 20 % |
| | | | | Total | 32 | 29 | 29 | 10 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Échec au bac | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 10 | 8 | 8 | 3 | 60 % |
| | | | | AB | 7 | 6 | 6 | 2 | 40 % |
| | | | | TB | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 19 | 16 | 16 | 5 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Sans mention | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 % |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|-------------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | | AB | 4 | 4 | 4 | 1 | 50 % |
| | | | | B | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | TB | 1 | 1 | 1 | 1 | 50 % |
| | | | | Total | 9 | 6 | 6 | 2 | 100 % |
| | | | Autres diplômes de niveau bac | Sans mention | 3 | 3 | 3 | 3 | 100 % |
| | | | | Total | 3 | 3 | 3 | 3 | 100 % |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| IMF Marseille - D. E Assistant de Service Social (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23610) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 23 | 18 | 18 | 5 | 25 % |
| | | | En réorientation | 17 | 17 | 17 | 7 | 35 % |
| | | | Non scolarisés | 20 | 16 | 16 | 6 | 30 % |
| | | | Autres | 3 | 3 | 3 | 2 | 10 % |
| | | | Total | 63 | 54 | 54 | 20 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|----------------------------|---|---|--|--|--|
| IMF Marseille - D.E Assistant de Service Social (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (23610) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |
| | | Baccalauréat Professionnel | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats académiques | Toutes les notes disponibles, toutes les appréciations académiques des professeurs, tous les commentaires sur le savoir-être en classe et en dehors | Complémentaire |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale | Rubrique "activités et centres d'intérêts", projet de formation motivé, fiche Avenir, entretien oral d'admission | Essentiel |
| Savoir-être | Présentation du parcours scolaire et personnel. Pouvoir travailler de façon autonome. Disposer de qualité humaine. Montrer une capacité à gérer son stress et ses émotions | Fiche Avenir, projet de formation motivé, rubrique "activités et centres d'intérêts", entretien oral d'admission | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Connaissance du métier, de la formation et de l'institut. Capacité d'assiduité et d'implication dans un parcours d'apprentissage, capacité à se projeter en formation, donner du sens à son parcours | Fiche Avenir, projet de formation motivé, rubrique "activités et centres d'intérêts", entretien oral d'admission | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expériences professionnelles, stages, bénévolat. Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs et pour les questions sociales. Lettre de motivation, rubrique "activités et centres d'intérêts", entretien oral d'admission | Très important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Territoires et société (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers des candidats sont vérifiés. Seuls les dossiers complets sont examinés par la commission des vœux.

A l'issue de cet examen, les candidats sont convoqués à une épreuve orale.

La Commission d'admission est composée conformément aux textes réglementaires en vigueur des Diplômes d'Etat concernés.

A l'issue des épreuves orales, la commission d'admission classe les candidats à partir des notes obtenues lors de l'épreuve orale.

Les candidats ex-æquo sont classés à partir d'une hiérarchisation des critères d'évaluation des entretiens.

JURYS :

Les jurys, retenus pour faire passer les entretiens oraux, sont composés d'un professionnel ou d'un formateur IMF. Les professionnels sont choisis parmi ceux qui ont manifesté un intérêt pour la formation (tuteurs de stage, vacataires intervenant dans la formation) et regroupant différents secteurs d'exercices professionnels du secteur social et médico-social.

NATURE DE L'ÉPREUVE :

Entretien de 15 minutes avec un jury. L'entretien individuel s'appuie sur l'ensemble des éléments saisis sur la plateforme Parcoursup.

NOTATION :

L'épreuve est notée sur 40. Toute note inférieure ou égale à 20 est éliminatoire. Une appréciation qualitative est portée par les jurys, en fonction des critères établis.

CRITERES D'ÉVALUATION :

- Motiver le choix du « social ». Le candidat est en capacité d'expliquer son choix au regard de son parcours (scolaire, professionnel et personnel).
- Cohérence du choix de la formation et connaissance du contenu de formation. Le candidat s'est renseigné sur le contenu et il est en capacité de formuler ses attentes vis-à-vis de cette formation, ce qu'elle va lui apporter.
- Cohérence du choix du métier et connaissance des missions. Le candidat peut montrer qu'il s'est documenté ou a engagé des démarches pour mieux cerner les missions et les contraintes du métier (perception réaliste).

- Qualité de l'expression orale et communication. Le candidat est en capacité de s'exprimer de façon claire, en utilisant un vocabulaire adapté. Il est à l'écoute des questions posées et s'inscrit dans une dynamique d'échange, d'argumentation et de débat avec le jury.
- Intérêt et ouverture aux questions sociales, économiques et politiques. Le candidat fait preuve de curiosité intellectuelle et culturelle. Il témoigne d'une appétence pour les relations humaines, semble avoir le souci de l'autre.
- Aptitudes spécifiques au secteur social. Le candidat peut valoriser un investissement et engagement dans des actions collectives : bénévolat, association sportive, etc.

Ces critères sont évalués sur la base des échanges développés lors des entretiens. L'entretien est noté sur 40 points. Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 20 points seront classés sur parcourcup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le candidat doit compléter le plus précisément possibles les éléments demandés sur Parcoursup car les informations fournies servent de support à l'entretien.

Dans les expériences, il doit veiller à valoriser également les missions de bénévolat, les stages, son implication dans des structures culturelles, sportives...

Il doit également démontrer son intérêt pour la formation en précisant s'il a participé à des journées portes ouvertes, consulté le site internet de l'IMF, pris connaissance du programme pédagogique de la formation visée, les lectures qu'il a réalisées, les rencontres qu'il a faites auprès de professionnels du secteur...

Signature :

Elena ADAS BLANCO,

Directeur de l'établissement IMF Marseille